

Bonjour,

Voici le texte de l'appel suivi du lien pour l'émission de FR3 consacrée à la décharge GDE.

Pour être signataire de l'appel, il suffit de me retourner ce mail à x.brault.ims@gmail.com en indiquant son nom et qualités et "accord pour signature".

Bien cordialement

Xavier Brault

Nous soussignés, médecins, biologistes, toxicologues, pharmaciens et vétérinaires, tenons à faire part publiquement de notre opposition à l'implantation de la décharge géante prévue par le groupe GDE à Nonant-le-Pin (Orne).

Ce projet est l'exemple d'une gestion dépassée des déchets qui présente de sérieux dangers pour la santé publique et pour l'environnement. Selon le rapport du Dr Claude Lesné (CNRS), la présence d'une importante proportion de fermentescibles dans le stock de déchets produirait des biogaz qui disperseraient de nombreux polluants pouvant avoir entre autres des effets cancérigènes, neurotoxiques et reprotoxiques, et ceci dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Citons les métaux lourds (mercure, plomb, cadmium...), les phthalates, dioxines, PCB pour ne nommer que quelques uns de "la quasi-totalité des polluants connus, étant donné la diversité des produits présents sur un tel site" (rapport Lesné). Nous attirons particulièrement l'attention sur les perturbateurs endocriniens qui peuvent avoir des effets importants à des doses extrêmement faibles.

L'Orne étant une région d'élevage, les phénomènes de bioaccumulation le long de la chaîne alimentaire (viande, produits laitiers) sont également préoccupants. Certains polluants peu métabolisables peuvent ainsi se concentrer jusqu'à 1000 fois.

Enfin, quelles que soient les précautions prises, l'eau chargée de produits toxiques finirait par polluer les nappes phréatiques au cœur d'une zone de captage qualifiée de "château d'eau de la Normandie". À cet égard, il est surprenant que des autorisations aient pu être accordées alors que le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le service géologique national, indique que Nonant-le-Pin se trouve sur une nappe sub-affleurante (cf. www.inondationsnappes.fr).

Nous appelons en conséquence les décideurs politiques nationaux et régionaux à prendre toutes les mesures nécessaires pour que soit mis fin à ce projet déraisonnable.

N.B. Le rapport du Dr Lesné est accessible par le lien dans le texte de l'appel.

Emission de FR3 :

http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/pièces-a-conviction/pièces-a-conviction-du-mercredi-24-septembre-2014_696767.html

Site des opposants à la décharge :

<http://www.sauvegardedes terresdelivage.com/>